

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 087-218709202-20260605-DEL_4126-DE

S'LO

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL

Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
5 juin 2026

Délibération n° 41/2026

Portant sur le renouvellement de l'adhésion du
C.A.U.E 87

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 5 juin 2026 à 10h, selon convocation en date du 28 mai 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Fabienne AUDIBERT étant secrétaire de séance.

Présents : Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT - Kevin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Absente : Marie LINET (donne pouvoir à Dominique BERTRAND)

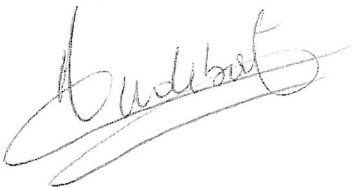
Monsieur le Maire fait mention auprès du Conseil Municipal du rôle de soutien et de conseil du C.A.U.E. (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), ainsi que de ses missions.

Il propose que la commune adhère à cet organisme pour l'année 2026. Le montant de l'adhésion pour une commune de moins de 500 habitants est de 150,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au C.A.U.E pour l'année 2026 pour un montant de 150.00 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion.

Fabienne AUDIBERT
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 5 juin 2026
Régis de SOLMS,
Maire

